

Décade du 21 au 31 Août  
2018

# BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

## Situation météorologique

Cette décade est marquée par le retour des activités pluvieuses sur tout le pays, avec une bonne répartition dans le temps et dans l'espace.

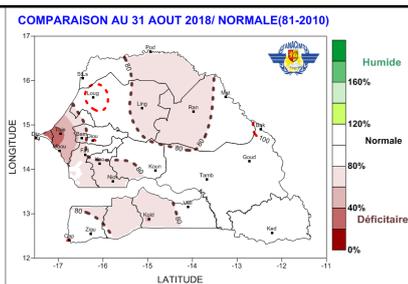
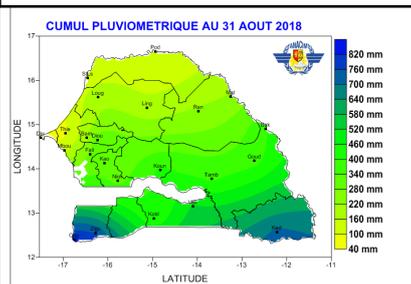
La moitié Nord qui était restée plus de deux semaines sans pluie a été de nouveau arrosée. Les cumuls de la décade ont varié de 27.5 mm à Semmé à 172.1 mm à Ndamé (Diourbel).

Sur le centre du pays, les cumuls décadaires sont compris entre 30.2 mm à Goudiry et 183.7 mm à Malem Hoddar.

Au Sud du pays, les quantités enregistrées sont comprises entre 61.7 mm à Bounkiling et 271 mm à Fongolimbi.

Ces pluies ont permis un bon remplissage des réserves en eau des sols et amélioré l'alimentation en eau des cultures déjà en situation de stress très prononcée dans certaines zones.

A la date du 31 août, les cumuls saisonniers varient de 73.4 mm à Dakar à 1012.5 mm à Fongolimbi. Comparée à la normale, la situation est déficitaire sur le Centre ouest, les régions de Sédhiou et Kolda et la zone sylvo pastorale. Elle est normale sur le reste du pays, légèrement excédentaire sur les localités autour de Louga et Bakel.



### Sommaire

- **Météo:** Retour de la pluie dans la moitié Nord
- **Agriculture:** Mise en place du plan d'adaptation avec les variétés à cycle court
- **Situation phytosanitaire:** Présence de la chenille légionnaire sur toute la moitié sud du pays
- **Situation pastorale :** Amélioration de la situation alimentaire du bétail

Stations	Cumul décadaire	Cumul au 31 Août		
		2018	2017	Normale
Saint Louis	87.4	129.9	161.4	141.4
Podor	47.9	98.8	83.4	144.2
Matam	42.8	225.8	306.0	165.9
Ranéroou	70.7	230.2	186.4	265.3
Louga	80.9	202.8	263.5	144.2
Linguère	74.0	177.1	423.6	267.3
Diourbel	158.5	320.4	488.6	322.1
Bambey	118.3	207.5	462.0	325.3
Thiès	55.1	93.5	244.7	274.9
Mbour	44.7	135.8	510.3	317.7
Dakar Yoff	50.0	73.4	243.3	226.0
Fatick	72.8	283.5	435.2	371.9
Kaolack	131.1	297.6	505.6	394.3
Kaffrine	171.7	431.2	356.6	405.7
Koungheul	146.9	430.9	565.4	474.1
Nioro du Rip	110.7	312.8	525.4	520.2
Tamba	84.5	387.5	691.0	487.3
Goudiry	30.2	367.0	428.0	423.8
Bakel	91.4	396.2	333.8	374.6
Kédougou	145.0	716.8	919.8	789.1
Kolda	107.2	403.4	1050.9	702.6
Sédhiou	104.5	513.8	754.8	711.8
Vélingara	81.2	524.2	766.9	594.8
Ziguinchor	132.5	757.1	1169.4	822.7
Cap Skirring	164.1	830.8	993.6	818.1

### Perspectives de la première décade de Septembre 2018

La décade en cours sera humide et fort probablement instable sur tout le territoire national.

Des manifestations pluvio-orageuses seront quotidiennement notées sur le pays y compris dans la région de Dakar notamment au cours de la période du 04 au 07 Septembre 2018.

## Besoins en eau des cultures sur la base du logiciel ARV (programme ARC)

L'analyse des données de pluie estimée par satellite (ARC) montre une décade très pluvieuse avec des valeurs comprises entre 50 mm et 190 mm. Cette décade est excédentaire sur pratiquement tout le territoire, exceptées Dakar et quelques localités de Ziguinchor et de Tambacounda. Dans les zones agricoles nord et centre ouest, malgré ces pluies, les conditions de satisfaction des besoins en eau des cultures sont globalement moyennes à médiocres voire même très faibles. Sur le reste du territoire, l'alimentation en eau des cultures est globalement bonne.

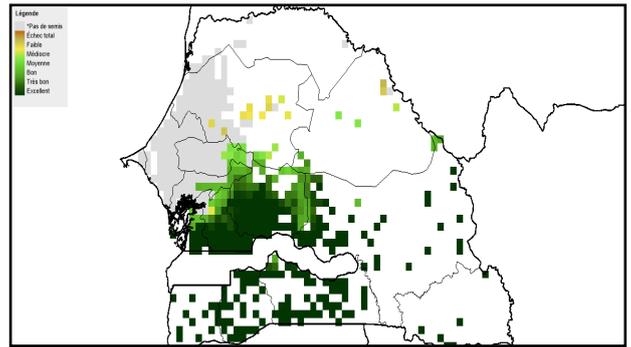


Figure : les conditions de satisfaction des besoins en eau au 31 août (WRSI).

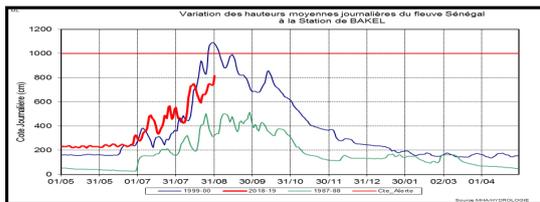
Ces données sont issues du logiciel ARV du programme d'assurance agricole Pan-Africain ARC

## Situation hydrologique

### BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

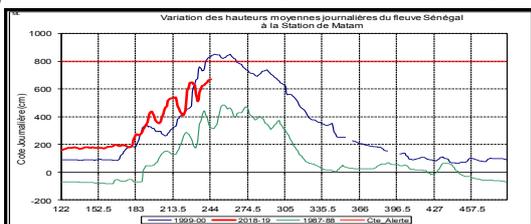
#### STATION DE BAKEL

Une seconde onde de crue a débuté le 25 août. Elle se poursuit encore avec une hauteur moyenne journalière de 840 cm le 31 août 2018 à 18 heures. La hauteur maximum moyenne journalière a été de 649 cm le 29 août 2017. Le débit moyen mensuel d'août 2018 s'élève à 1560 m<sup>3</sup>/s contre 801 m<sup>3</sup>/s en 2017. Le volume écoulé est de 4 milliards 176 millions de mètres cubes contre 2 milliards 145 millions en août 2017 soit un excédent de 94,7 %.



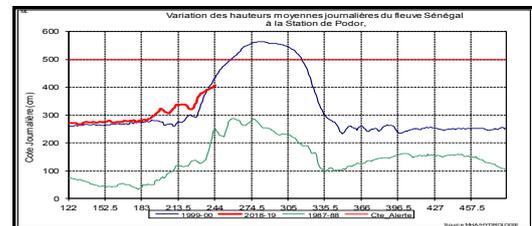
#### STATION DE MATAM

La seconde onde de crue est en cours et s'est poursuivie toute la décade. Les précipitations locales survenues antérieurement sur le bassin versant peuvent l'expliquer. A la fin de la décade, le niveau du fleuve est à la cote de 674 cm à 18 heures. Le maximum moyen journalier a été de 562 cm le 31 août 2017.



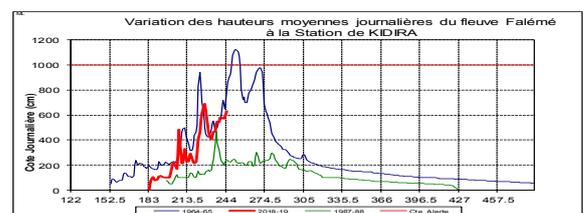
### STATION DE PODOR

L'onde de crue est en cours pendant cette décade. Au 31 août 2018 la cote est de 407 cm à 18 heures. Le maximum moyen journalier a été de 336 cm le 31 août 2017. Le niveau du fleuve reste toutefois moyen pour cette période de l'année.



### STATION DE KIDIRA SUR LA FALEMÉ

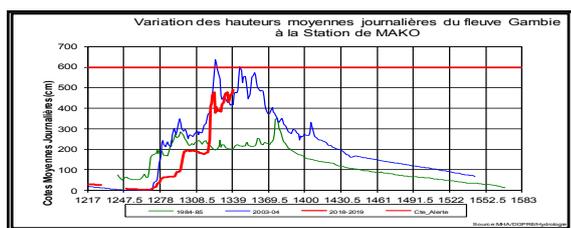
L'onde de crue s'est poursuivie avec une cote de 713 cm le 31 août 2018 à 18 heures. Le niveau du fleuve reste moyen comparativement à ce qui prévaut pendant cette période. Le maximum moyen journalier a été 610 cm le 29 août 2017. Le débit moyen mensuel à 533 m<sup>3</sup>/s contre 299 m<sup>3</sup>/s en août 2017. Le volume écoulé est de 1 milliard 427 millions m<sup>3</sup> contre 801 millions en août 2017 excédent de 78 %.



## Situation hydrologique (suite)

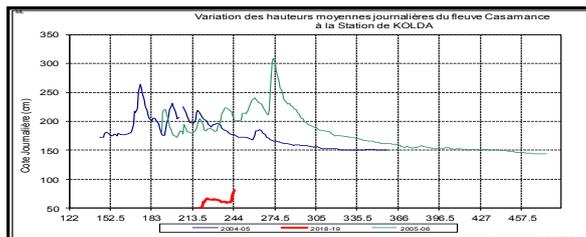
### BASSIN DU FLEUVE GAMBIE A LA STATION DE MAKO

Une seconde crue qui a débuté à la fin de la précédente décade est en cours. Elle s'est poursuivie jusqu'à la date du 31 août 2018 avec une cote de 489 cm. A la date du 25 août 2017, la hauteur moyenne journalière était de 544 cm. La faiblesse du niveau des crues de la Gambie affecte le remplissage correct des cuvettes très nombreuses dans le bassin.



### BASSIN DE LA CASAMANCE A LA STATION DE KOLDA

C'est au 05 août 2018 que les écoulements ont débuté sur le fleuve Casamance à la station de Kolda. Le niveau du fleuve reste toutefois bas, La présence d'une retenue en amont en est une des raisons. Une onde de crue a débuté à la date du 26 août 2018. La hauteur moyenne journalière est de 81 cm. Le maximum moyen journalier a été de 176 cm en août 2017.



## Situation agricole

### I Programme d'adaptation

Compte tenu du profil de l'hivernage qui confirme les prévisions de l'ANACIM, le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural (MAER) à travers le PRACAS, a élaboré un "*Programme d'Adaptation*" pour la présente campagne agricole 2018/2019. Ce programme concerne les cinq (5) spéculations suivantes : **Niébé, Sésame, Pastèque, Manioc et Sorgho**. Les objectifs de mise en place de semences sont de : 25 tonnes de pastèque , 300 tonnes de sésame , 400 tonnes de sorgho , 1 500 tonnes de niébé et 10 000 ha de manioc.

Pour les engrais, les objectifs de mises en place sont de 15 000 tonnes toutes formules confondues. Les mises en place et les cessions sont en cours. Il faut noter que le programme est subventionné à 100 % et le coût est estimé à plus de trois milliards . Le programme cible les zones suivantes : **Thiès, Dakar, Saint-Louis, Matam, Gossas, Darou salam Minam (Kaffrine), Koupentoum dans les trois communes et Bakel dans 2 Communes.**

### II. Dynamique des semis

Dans la zone Nord (**Matam, Saint-Louis et Louga**), la reprise des pluies a permis d'observer la dernière vague de semis.

Dans la zone Centre-Nord (**Thiès, Diourbel**), les semis ont repris notamment pour l'arachide, le niébé et la pastèque.

Dans la zone Centre Sud (**Fatick, Kaolack et Kaffrine**), on a noté la poursuite de l'installation des cultures surtout à cycle court. Plusieurs cas de resemis sont observés.

Dans la zone Sud (**Kolda, Sédhiou et Ziguinchor**) les pluies enregistrées cette décade ont permis d'effectuer les derniers semis de sorgho et de sésame

▶ Dans la zone Sud-Est (**Tambacounda, Kédougou**) les semis se poursuivent pour le sorgho et le niébé dans la région de Tambacounda.

### III. Phénologie des cultures

Au Nord, le mil qui a survécu est en tallage/montaison, l'arachide en floraison/gynophorisation.

Au Centre, pour les premiers semis, le mil sont en montaison/épiaison, le niébé en floraison-ramification et l'arachide gynophorisation/formation de gousses.

Au Sud, pour le premier groupe de semis :Le mil en humide sont au stade épiaison ;Le maïs est en phase de montaison /floraison. Les semis précoces d'arachide sont en phase de gynophorisation à formation des gousses, le coton en phase de nouaison. Le riz de bas fonds est en tallage à début de montaison. Le riz de plateau en initiation paniculaire. Pour le deuxième groupe de semis : le maïs, l'arachide, le riz et le sorgho sont au stade de levée à 3 feuilles.

## Situation phytosanitaire

### Situation générale

La situation phytosanitaire est marquée par des attaques de Chenilles Légionnaires d'Automne (*Spodoptera frugiperda*) sur presque toute la partie sud du pays (les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhio, Tambacounda, Kaffrine et Kaolack), des infestations localisées de sauteriaux à Toubambéla (Birkelane) et la réapparition de la chenille poilue à Ndogal Dieng (Louga) provoquant des dégâts sur les céréales, l'arachide et les jachères. Les piqueurs suceurs (Méloïdes) ont commencé à envahir les parcelles de mil.

#### I. Les chenilles légionnaires d'Automne

Des attaques de chenilles notamment *Spodoptera frugiperda* sont observées presque dans toute la moitié sud du pays à savoir les départements de Bignona, Bounkiling, Sédhio, Kolda, Tambacounda, Birkelane, Kaffrine, Nioro, Foundiougne... avec des densités variant de 1 à 4 individus par plant. Des dégâts faibles à importants sont observés sur le maïs à différents stades (plantule-montaison).

Des actions de lutttes sont entreprises avec les Unités de Protection des Végétaux déployées au niveau des zones concernées par les infestations, en collaboration avec les Comités de Lutte Villageois .

#### II. Sauteriaux *Oedaleus senegalensis* (OSE)

Avec la baisse de la pluviométrie, on note une diminution des infestations de sauteriaux notamment au niveau des zones endémiques à part quelques poches localisées dans la région de Kaffrine.

Ces infestations sont notées sur le mil et jachère à Toubambéla du département Birkelane. Sur 400ha prospectées, 70ha sont infestées par des sauteriaux (OSE : L4-L5 et ailés) avec des densités de 4-5 individus au mètre carré provoquant des dégâts légers.

#### III. Chenilles poilues

Au niveau du département de Louga, quelques poches d'infestation de chenille poilue (*Amsacta moloneyi*) subsistent encore sur l'arachide principalement au niveau du village de Ndogal Dieng. Le retour des pluies du 22 et 23 août a favorisé l'entrée en diapause des chenilles

#### IV. Méloïdes (Cantharides)

A Touba Médinatoumounawara (**Arrondissement Sagna – Département Malem Hodar**), sur 200 ha prospectés 60 ha de mil en début épiaison sont infestés par des cantharides (*Mylabris* sp) avec des densités de 2 à 3 individus par plant.

#### RECOMMANDATIONS

- Le désherbage, doivent être respectées par les producteurs pour éviter aux cultures d'abriter un complexe de déprédateurs ;
- Au niveau paysan, diagnostiquer la présence de ravageurs sur les plantes ;
- Procéder à l'élimination des plantes présentant les signes d'attaques ou de ravageurs ;
- Procéder à une rotation systématique des cultures ou faire la jachère pour éviter la contamination des champs cultivés.

## Situation pastorale

### I. Etat des pâturages

Avec les dernières pluies enregistrées, la situation alimentaire du bétail s'améliore. A Malem Hoddar, les fortes pluies enregistrées cette semaine ont inondé les pâturages de bas fond. La reprise du tapis herbacé est remarquable par endroits.

### II. Etat d'embonpoint des animaux

Les animaux ont un bon état d'embonpoint au sud du pays. Pour le reste du pays, il est encore moyen par endroit voire médiocre ailleurs surtout pour les bovins et les équidés. La production laitière a repris également dans certaines zones.

### III. Abreuvement du bétail

Dans la majeure partie du pays, les mares se sont remplies et prennent le relais des puits et forages.

### IV. Mouvement du bétail

Dans le département de Kébemer, une bonne partie du bétail a transhumé vers Boulal, Payar, Tamba. Le mouvement de retour vers le Nord s'est intensifié à travers le ranch de Dolly.

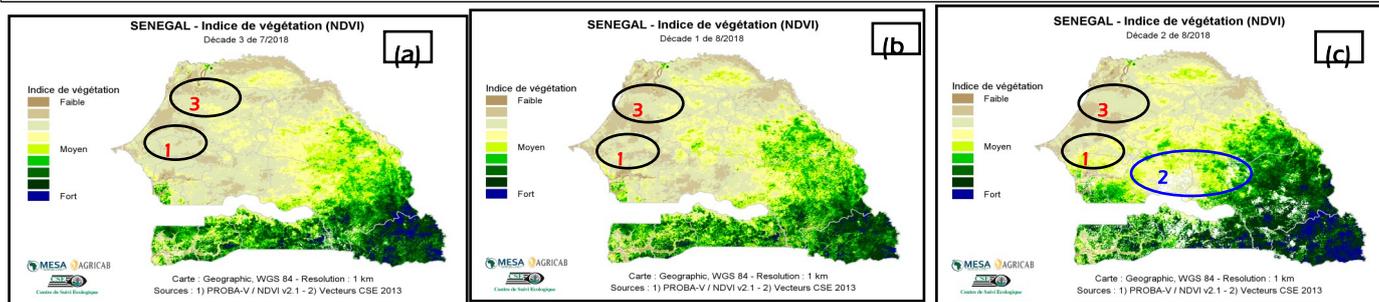
### V. Situation zoo-sanitaire

Bonne dans l'ensemble, mais on note toujours quelques cas de fièvre aphteuse.

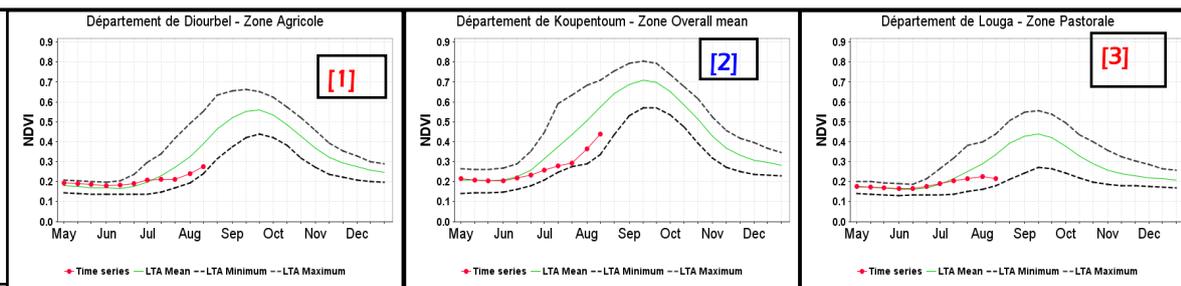
## Suivi de la végétation

### 1. Indice de Végétation (NDVI)

A la deuxième décade du mois d'août, la croissance de la végétation se poursuit dans l'axe Kédougou-Kanel et en Casamance (Figures 1a, 1b et 1c). Une nette amélioration des valeurs de l'indice de végétation a été enregistrée dans une partie du Bassin arachidier notamment dans les départements de Kaolack, Kaffrine, Malem Hodar et Koumpentoum, (Figure 1c : Cercle bleu 2 et Figure 2-2). Cependant, les valeurs de NDVI demeurent faibles dans le centre ouest du pays à l'image de la région de Louga et des départements de Bambey et de Diourbel ( Figure 1 : cercles rouges 1 et 3 et Figures 2-1 et 2-



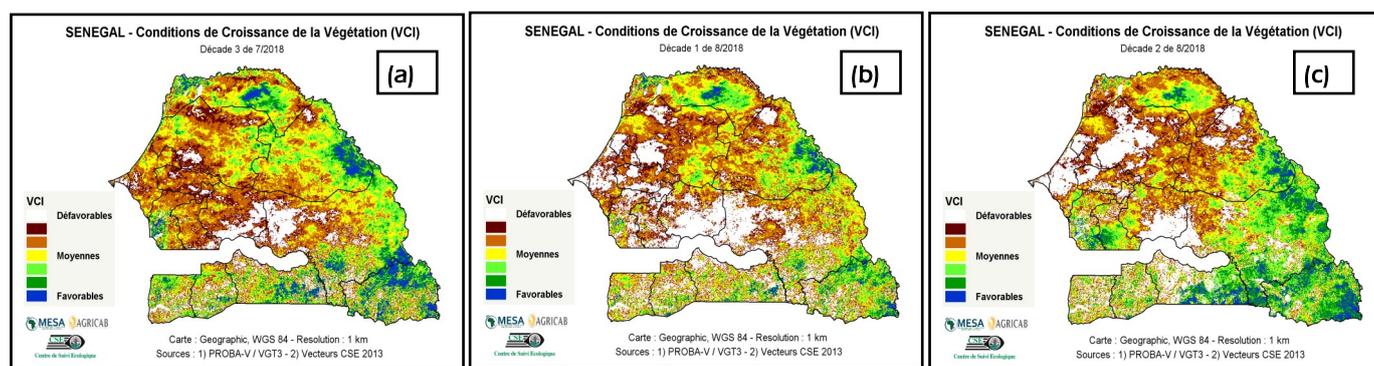
**Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décade du mois de juillet, (b) la première décade et (c) la deuxième du mois d'août 2018**



**Figure 2 : Profil du NDVI de l'année 2018 dans les départements de [1] Diourbel, [2] Koumpentoum, et [3] Louga (courbe rouge), en comparaison avec celui des valeurs moyennes (trait vert), minimum et maximum (traits discontinus noirs) de la série historique 1999-2017**

### 2. Anomalies de croissance de la végétation

A la deuxième décade du mois d'août 2018, l'analyse du Végétation Condition Index (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation continuent à se détériorer dans la majeure partie du Bassin arachidier et dans la Zone sylvopastorale (Louga, Nord-est de la région de Fatick et le département de Koungheul), dans les régions de Thiès, Diourbel, au nord de la région de Matam et par endroits dans la région de Kolda. Ces valeurs restent cependant favorables à Podor et sur l'axe Ranérou-Goudiry-Bakel-Kédougou (Figures 3a, 3b et 3c).



**Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la troisième décade du mois de juillet, (b) la première décade, et (c) la deuxième du mois d'août**

## Situation des marchés

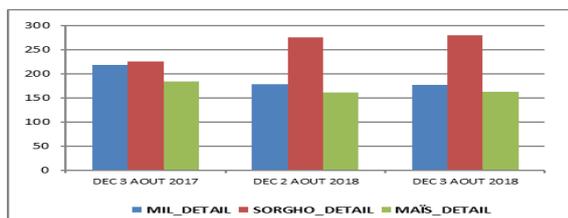
### I. Approvisionnement des marchés

Après les intenses transactions portant sur les petits ruminants (ovin, caprins) et les légumes de grande consommation (oignon, pomme de terre), au cours des deux premières décades du mois d'août 2018, les marchés, notamment ceux ruraux, n'ont connu que de faibles fréquentations durant la troisième décade (lendemain de la tabaski). Il en a résulté de faibles, voire de modiques offres dans les marchés ruraux de collecte. Du coup, les prix pratiqués sont demeurés invariables. En revanche, les marchés urbains sont abondamment approvisionnés en céréales importées (riz, maïs).

### II. Marchés ruraux de collecte

Les prix au producteur des céréales locales sèches qui se situent à **177 F CFA/kg** (mil) et **163 F CFA/kg** (maïs) sont demeurés similaires au cours des deux dernières décades. Par contre, ces prix ont connu des variations de baisse par rapport à leurs niveaux de l'année 2017 à la même période. Celles-ci s'établissent comme suit : **-24%** pour le mil et **-13%** pour le maïs.

Les prix au producteur des légumineuses sont élevés et ne sont collectés que dans quelques rares marchés du fait de leur épuisement et de la faiblesse de la demande. Ce niveau élevé s'explique par la revente de quelques semences non utilisées par les producteurs.



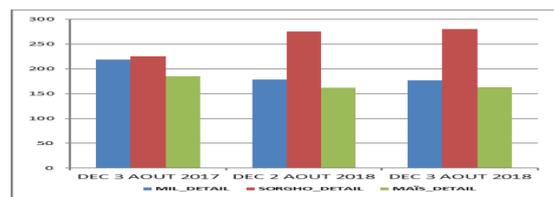
### III. Marchés de consommation

Les prix de détail des céréales locales sèches s'affichent à : **211 F CFA/kg** (mil souna), **287 F CFA** (sorgho), **195 F CFA/kg** (maïs). Les prix pratiqués au cours de la troisième décade d'août 2018 sont légèrement supérieurs à ceux de la décade antérieure. Les variations observées sont de **+4%** pour le mil et de **+6%** pour le maïs.

Le prix du riz local décortiqué qui se situe à **279 F CFA/kg**, est supérieur de **5%** à sa valeur de la deuxième décade d'août 2018 (**264 F CFA/kg**) et de **4%** à son niveau de la même décade en 2017 (**267 F CFA/kg**).

Les prix de détail par kilogramme des légumineuses s'élèvent à : **873 F CFA** (niébé), **370 F CFA/kg** (arachide coque), **485 F CFA** (arachide décortiquée). Les variations observées indiquent une légère hausse similaire de **3%** pour le niébé et l'arachide décortiquée au cours des deux dernières décades du mois d'août 2018. Comparés à leurs niveaux de l'année dernière à la même période, les écarts relatifs se présentent comme suit : **+56%** (niébé), **+29%** (arachide coque), **-21%** (arachide décortiquée).

Concernant les céréales importées, aucun changement notable n'a été observé.



### III. Perspectives

Après la Tabaski, les acteurs sont retournés dans les marchés ruraux. Mais, l'animation sera timide du fait de la faiblesse ou de la modicité des offres de produits agricoles. Les prix des céréales locales, notamment ceux du mil et du maïs, vont se renchérir, du fait de l'accroissement de la demande portant sur ces produits à l'occasion de la célébration de la fête de « Tamkharite ».

## Groupe de Travail Pluridisciplinaire

**Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie**  
 Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff \_ Sénégal  
 Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27  
 Messagerie : gtp-senegal\_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie. Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques, CONACILSS...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, URAC, Direction Santé Publique, à la presse...

Vous trouverez ce bulletin dans le site: [www.anacim.sn](http://www.anacim.sn)